

PLAN 3B - REGLEMENT GRAPHIQUE
Parties urbanisées - 1/1500°

Vu pour être annexé
à l'arrêté n° 01/2023
du 13 février 2023
soumettant à enquête publique
la mise en compatibilité n° 1
du PLU par déclaration de projet

Cachet de la Communauté de
Communes et signature de
Président :

Approbation du PLU : 22 avril 2010

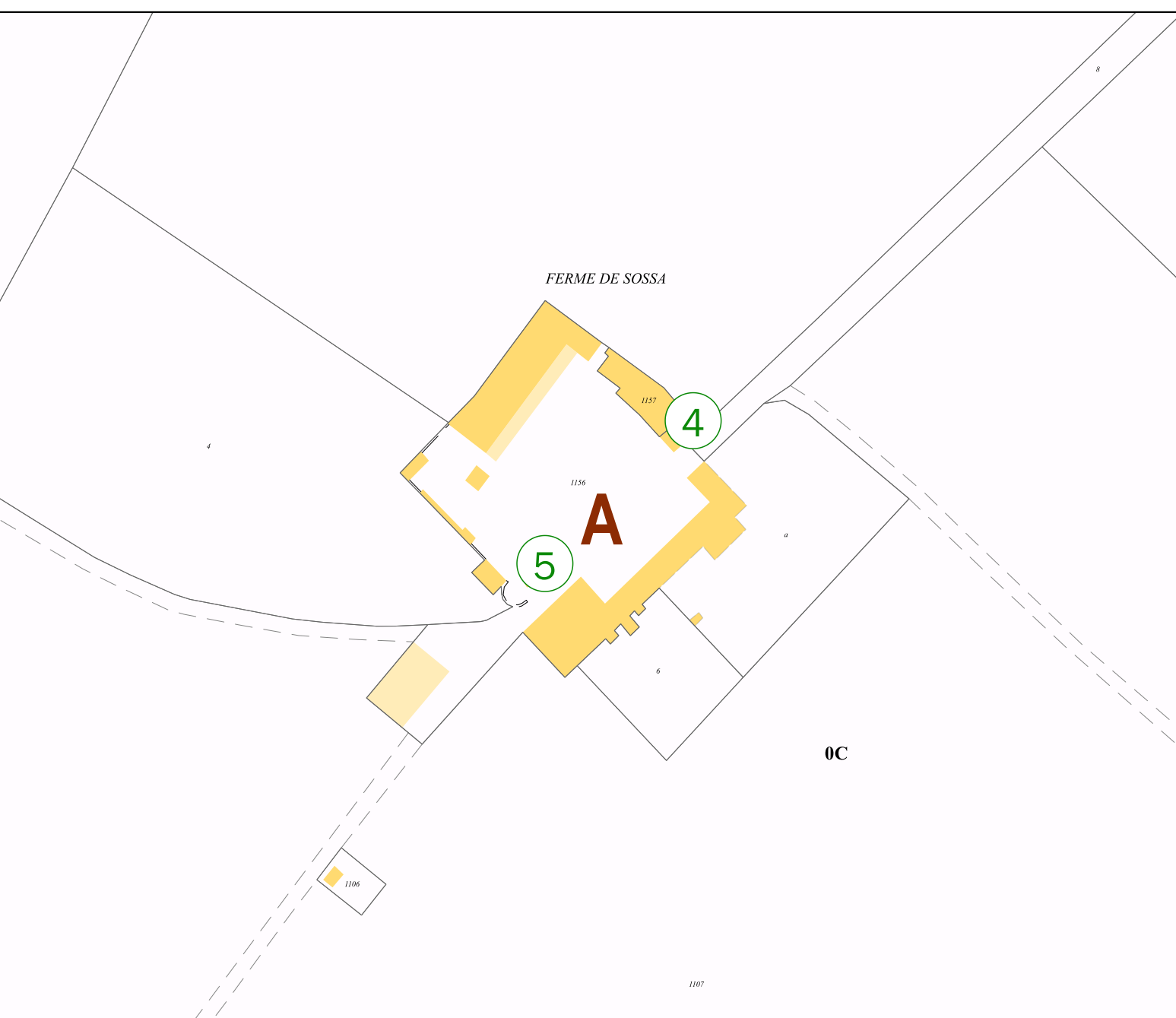
Dossier réalisé par

PERSPECTIVES
30 ter rue Charles Delaunay
10 000 TROYES
Tél : 03.25.40.05.90
Mail : perspectives@perspectives-urba.com



Perspectives

	Limite de commune		Limite de zone
	Espace Boisé Classé		Espace jardin
	Cités ouvrières		Éléments du paysage à protéger
	Chemin, sentiers piétons		



UA	Zone urbaine à vocation mixte Habitat, artisanat, activités compatibles avec la zone
UAa	Secteur d'habitat ancien
UAb	Secteur d'habitat plus récent
UAc	Secteur d'habitat de valeur architecturale, localisé dans un site de qualité
UY	Zone d'activités
1AU	Zone d'urbanisation future Les constructions y sont autorisées si les réseaux à proximité sont situés à la périphérie immédiate de la zone et si les conditions d'urbanisation apparaissent dans les orientations d'aménagement et le règlement
A	Zone agricole
An	Secteur agricole inconstructible
N	Zone naturelle

- Sentier du Vallage : n°1
- Sentier piéton : n°2
- Sentier piéton : n°3
- Chapelle : n°4
- Fontaine : n°5
- Eglise : n°6
- Lavoir : n°7
- Tunnel : n°8
- Monument funéraire d'Edmond Capitain : n°10